

***Comité économique et social européen***

**Groupe «Semestre européen» – visite en Hongrie**

**Nicosie, le 12 juillet 2019**

**RAPPORT**

**FR**

Créé l’an dernier au sein du Comité économique et social européen (CESE), le groupe Semestre européen recueille les contributions des organisations de la société civile en vue d’alimenter le processus du Semestre européen. Le 12 juillet 2019 à Chypre, la Maison de l’UE a accueilli un débat fondé sur les recommandations par pays (RPP) qui ont été publiées le 5 juin 2019 et adoptées par le Conseil le 9 juillet 2019 et auquel ont participé **MM. Mavrommatis, Epistithiou, Yiapanis, Antoniou** et **Pavlikkas**, ainsi que des représentants de la société civile organisée.

### M. Epistithiou a fait observer que la création et la mise en œuvre concrète du Semestre européen constituent tout à la fois l’une des grandes leçons tirées de la gestion récente de la politique économique sous l’effet de la crise et l’une des réussites majeures obtenues grâce à cette action. Cette nouvelle forme de coordination des politiques économiques prévoit leur suivi et leur analyse approfondis, leur gestion concrète sur un mode coordonné et une série de restrictions et de sanctions qui sont étroitement liées aux performances économiques des États membres. Ses résultats devraient se manifester sous la forme d’un resserrement de la discipline, d’une responsabilité accrue et d’une orientation plus claire vers des questions stratégiques essentielles.

Par ailleurs, les participants ont été salués par M. Papadopoulos, chef de la représentation de la Commission européenne à Chypre, et des interventions ont été effectuées par M. Pantelis et M. Yorgakis, représentant respectivement le ministère de l’économie et la Banque centrale de Chypre, M. Yorgiadis, président du Conseil budgétaire de Chypre, et M. Yiannakis, commissaire au volontariat. Ont également pris la parole des délégués de tous les acteurs qui font partie des syndicats, des fédérations d’employeurs et des organisations non gouvernementales.

Lors de la discussion qui s’est déroulée à cette occasion, les participants se sont accordés à considérer que la mise en œuvre des recommandations par pays résulte d’un effort collectif de l’ensemble de la société. Le Semestre européen constitue une procédure de gouvernance économique qui ne concerne pas la seule Commission européenne mais ressortit également au Conseil, lequel examine et adopte les recommandations, ainsi, bien entendu, qu’aux États membres, qui les adoptent et les mettent en œuvre. De même, au sein de ces pays, tous les acteurs doivent se montrer actifs, chacun d’entre eux, qu’il soit groupe organisé ou simple citoyen, ayant son rôle à jouer pour tracer les contours de cette politique.

Toutes les parties prenantes ont souligné que Chypre est exposée à un grand nombre de risques externes et que cette vulnérabilité ne vient pas uniquement de sa nature d’économie ouverte de petite taille: si elle est vulnérable, c’est aussi parce qu’elle est confrontée, au plan interne, à nombre de déséquilibres macroéconomiques. Il n’est nullement fortuit que l’on ait pu estimer qu’avec la Grèce et l’Italie, l’île est l’un des pays qui présentent, au niveau de la macroéconomie, des situations déséquilibrées dont le traitement appelle une action immédiate. Ces réformes prémuniront l’économie chypriote des périls économiques qui la guettent, provenant de son environnement extérieur, mais surtout de ses faiblesses intérieures.

Les intervenants ont noté que les principales plaies qui affectent l’appareil productif chypriote sont l’inefficacité de la justice, une compétitivité réduite, la fragilité des institutions, le volume de l’endettement, public et privé, et la lourdeur de la bureaucratie, et que dans tous ces domaines, il conviendra de dégager des solutions pour que la croissance accélère et que l’économie de l’île passe à la vitesse supérieure.

L’un des grands points noirs de Chypre réside dans l’état de son système bancaire. Les données fournies par l’Autorité bancaire européenne indiquent qu’au premier trimestre de 2019, l’île restait, de tous les États membres, celui qui venait en deuxième position pour ce qui est du pourcentage de prêts non performants, lequel atteint environ le décuple de la moyenne européenne. En outre, le secteur bancaire chypriote présente un niveau de couverture des besoins en fonds propres qui est inférieur à celui que l’Europe affiche en moyenne. On relèvera également que le rapport entre les dépenses et les recettes des établissements bancaires de Chypre est particulièrement préoccupant, puisqu’il avoisine les 71 %, soit un taux bien supérieur à la performance européenne moyenne.

Un autre obstacle de taille qui doit être surmonté pour que l’économie de l’île puisse continuer à se développer est constitué par la piètre efficacité de son système judiciaire, y compris pour ce qui est du fonctionnement de la justice administrative, ainsi que par la révision à laquelle il est nécessaire de soumettre les procédures au civil afin qu’elles gagnent en rapidité et deviennent nettement plus fiables.

Enfin, un facteur déterminant dans le ralentissement de l’économie à Chypre réside dans sa faible productivité, qui constitue un de ses points vulnérable: elle sera confrontée à une grave érosion de sa compétitivité si elle n’est pas capable de mettre à exécution des politiques pour corriger cette carence et de procéder à des interventions pour se réformer.

Le débat et les interventions des parties prenantes se sont effectués sur la base des sept questions du programme. En résumé, le dialogue a produit les conclusions suivantes:

1) Que pensez-vous des «recommandations par pays» que votre pays a reçues cette année? Ciblent-elles les bonnes questions, selon vous? Lesquelles sont inappropriées? Quelles questions manquent-elles?

Un consensus quasi général s’est dégagé pour estimer que les recommandations par pays vont dans le bon sens et ont cerné les problèmes essentiels et fondamentaux de l’économie chypriote. La question primordiale qui se pose est de savoir s’il existe une volonté politique claire de remédier à ces difficultés dont elle souffre et de la remettre sur les rails d’un fort taux de croissance.

Certains intervenants se sont élevés contre la poursuite des privatisations d’entreprises publiques, en particulier dans des secteurs sensibles, comme les télécommunications ou l’électricité, en invoquant des raisons de sécurité nationale et en faisant valoir par ailleurs que certaines de ces sociétés d’État sont rentables et qu’il n’y a donc aucune raison de les privatiser.

Il serait opportun que les recommandations par pays fassent davantage référence à la lutte contre le chômage des jeunes, à la répression du travail non déclaré, à la problématique des personnes âgées et au souci de combattre la pauvreté.

Le représentant des organisations d’employeurs a souligné que la question des grèves représente un enjeu crucial pour l’économie. Lorsque les syndicats d’un acteur économique de poids, un port par exemple, menacent de partir en grève, les dirigeants, quels qu’il soient, ne peuvent que céder, car une journée d’inactivité obère fortement l’activité économique: les organisations syndicales disposent d’un levier de négociation bien plus puissant que les employeurs.

Aussi conviendrait-il que le droit de grève soit réglementé dans une certaine mesure et, **en tout état de cause, par la voie du dialogue social**.

2) Comment voyez-vous la relation entre le programme national de réforme que votre gouvernement a soumis et les recommandations que votre pays a reçues cette année?

Les partenaires sociaux ont fait observer que si le programme de réforme s’inscrit dans le même cadre que les recommandations par pays, la difficulté fondamentale est qu’il ne constitue qu’une déclaration d’intentions. Alors que les problèmes auxquels est confrontée l’économie chypriote sont connus, le pays n’arrête pas les décisions appropriées, ni ne prend les mesures adéquates pour y porter remède. La raison de cette carence est que ces mesures auraient un coût politique élevé, que les gouvernements ne sont pas capables d’assumer. De ce fait, ils cèdent aux pressions des différents acteurs, si bien qu’au final, les réformes ne progressent pas.

Ils ne témoignent d’aucune détermination forte de procéder à de grands changements, dès lors les partis subissent une emprise excessive de la part de leurs électeurs et des groupes de pression organisés.

Plus précisément, les partenaires sociaux ont souligné qu’après que différents intervenants l’avaient pressé en ce sens, le gouvernement a entrepris de surseoir à l’exécution des saisies. Or, pareil renoncement a des répercussions sur le comportement des banques en matière de prêts et, plus généralement, sur le système bancaire, car il envoie une fois de plus un message fallacieux à l’économie.

3) Dans quelle mesure êtes-vous d’accord avec le programme national de réforme de votre gouvernement?

Les partenaires sociaux ont souligné que le programme national de réforme est en concordance avec leurs propres positions mais ont fait valoir qu’il devrait insister davantage sur le régime de retraite, la lutte contre la pauvreté ou encore l’emploi des jeunes mais aussi les démarches pour attirer les investissements étrangers.

4) Comment jugez-vous le degré de mise en œuvre des recommandations par pays par le programme national de réforme (PNR) au cours des dernières années? Pourquoi le degré de mise en œuvre est-il celui-là?

Les organisations de partenaires sociaux ont insisté sur l’insuffisance qui caractérise le niveau de mise en œuvre de la recommandation de la Commission concernant la lutte contre la planification fiscale agressive.

Pour d’autres volets, comme les politiques actives du marché du travail, les intervenants ont été unanimes à considérer que des progrès significatifs ont été accomplis mais qu’ils ont été masqués dans une large mesure par les développements qui se sont produits sur le marché de l’emploi, lesquels peuvent mettre en péril le processus de la négociation collective, étant donné que le nombre de travailleurs non syndiqués en provenance de pays tiers continue d’augmenter, cette situation étant encore aggravée par la montée du taux de travail non déclaré.

5) Quel type de soutien les organes au niveau européen (Commission européenne, Comité économique et social européen) devraient-ils ou pourraient-ils apporter pour favoriser une coordination plus efficace et une meilleure appropriation du Semestre européen au niveau national?

D’une manière générale, les personnes interrogées ont relevé que la société civile ne dispose ni des ressources nécessaires, ni de l’expérience voulue pour produire un apport efficace en faveur du processus du Semestre européen. S’ils y contribuaient et y participaient davantage, les partenaires sociaux pourraient s’en faire une meilleure idée et affiner les contributions qu’ils apportent, à toutes les phases de son cheminement.

Toutes les parties interrogées ont insisté sur la nécessité d’améliorer la procédure de consultation et de lui donner, en particulier au stade du programme de réforme situé le plus en amont, cette efficacité accrue dont elle est, à l’heure actuelle, absolument dépourvue à Chypre.

Comme le reconnaissent la Commission européenne et le Conseil européen, la participation des acteurs nationaux revêt une importance décisive pour que les réformes réussissent et soient durables, de même qu’en associant à leur conception les intervenants intéressés, il est possible de mieux les mettre en œuvre et de favoriser l’obtention de résultats positifs. Néanmoins, la société civile organisée n’est pas représentée de manière suffisante dans les travaux du Semestre européen, et la création du groupe afférent par le CESE constitue un effort de sa part pour combler cette lacune.

6) Comment voyez-vous votre rôle et celui des organisations de la société civile en général dans ce processus?

Les participants ont confirmé qu’une valeur ajoutée existe en la matière, tout comme l’on constate un désir, chez les partenaires sociaux et autres structures de la société civile organisée, de s’investir dans le Semestre européen.

Les partenaires sociaux estiment que le cas échéant, leur coopération étroite avec le gouvernement revêt une importance capitale pour inscrire le programme de réforme dans la réalité et répondre aux défis nés d’une succession d’années où la croissance économique s’est située à des niveaux inhabituels. En outre, ils ont souligné qu’il est indispensable de revaloriser le dialogue social, étant donné que ces dernières années ont été marquées par le non-fonctionnement d’organes institutionnalisés tels que le Conseil national chypriote de la productivité, le Conseil du développement industriel, la **Commission économique consultative**, ou d’autres encore. Ces mêmes partenaires sociaux ont fait observer qu’ils devaient de toute évidence jouer un rôle plus actif dans le processus de consultation concernant le Semestre européen, tout comme dans l’élaboration de ses recommandations.

Par ailleurs, ils ont relevé qu’il conviendra de mobiliser davantage les jeunes pour qu’ils participent à la vie publique, et que cet objectif devra obligatoirement passer par l’enseignement et l’éducation, d’une manière plus générale.

7) Selon vous, quel est, ou devrait être, le rapport entre la productivité et les recommandations par pays?

Les partenaires sociaux ont majoritairement souligné l’inexistence d’une stratégie nationale en faveur de la compétitivité et, en conséquence, la nécessité de réaliser une étude comparative qui reprendra tous les indicateurs de l’économie chypriote et examinera les moyens de la renforcer grâce à la productivité.

Développer les compétences contribue à augmenter la productivité, et il s’agit d’un processus continu, qui devra commencer dès l’école. L’éducation et l’enseignement devront fournir les grandes lignes directrices pour développer les qualifications techniques qui aideront les jeunes, **les personnes handicapées et les travailleurs en général** à répondre aux nouvelles exigences du monde professionnel, concernant, entre autres, l’informatique ou l’environnement.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_